

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 19 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 13 mai 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

| | |
|-------------|----|
| En EXERCICE | 55 |
| PRESENTS | 39 |
| VOTANTS | 49 |

CONVOCAATION

| | |
|----------|-------------|
| Datée | Du 13/05/22 |
| Affichée | du 13/03/22 |

OBJET

Demande de moratoire
fermeture de classes

Madame Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Alain TESSIER, Sylvain GANDAIS, Philippe CROTEAU, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Hubert GORET, Gilbert MATELOT, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Pouvoirs : Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Didier PITOU
Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Delphine PRIEUR a donné pouvoir à Eric ZO
Christine LEBRETON a donné pouvoir à André LAMONTAGNE

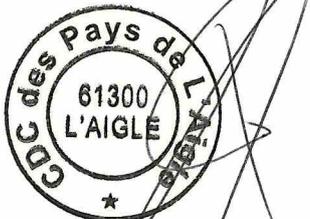
Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Serge GODARD représenté par Sylvain GANDAIS

Absents excusés : Pascal SUARD
Fabrice GLORIA
Virginie VIOLET

Absents : Charlene RENARD
Isabelle DUVAL de LAGUIERCE
François HUREL

Acte rendu exécutoire après
publication le 24 mai 2022

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur le Président informe les membres du Conseil que la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (D.S.D.E.N) de l'Orne a le projet de fermer 2 postes sur les écoles du territoire impliquant la fermeture de 2 classes. (L'Aigle : écoles de la Ribambelle et de Victor Hugo).

Dans ce contexte, Véronique LOUWAGIE, Député de l'Orne, Jean SELLIER, Président de la CdC des Pays de L'Aigle, Philippe VAN-HOORNE, Président de l'Association des Maires de l'Orne et François CARBONELL, Président des Maires Ruraux de l'Orne sont convenus de la rédaction d'un courrier à l'attention de Monsieur LEGRAND, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale demandant l'application d'un moratoire sur la fermeture de ces classes.

Bien que le point n'ait pas été inscrit à l'ordre du jour, il est demandé aux membres du Conseil de se prononcer sur la demande de moratoire sur la fermeture de classes dans le territoire des Pays de L'Aigle dans l'attente de la conclusion d'une convention de ruralité entre les services de l'éducation Nationale et la CdC, conformément au contenu du courrier distribué aux conseillers communautaires le 19 mai 2022.

Acte rendu exécutoire après
publication le 24 mai 2022

- Vu le courrier de demande de moratoire de fermeture de classes co-signé par Véronique LOUWAGIE, Député de l'Orne, Jean SELLIER, Président de la CdC des Pays de L'Aigle, Philippe VAN-HOORNE, Président de l'Association des Maires de l'Orne et François CARBONELL, Président des Maires Ruraux de l'Orne

Le Président,
Jean SELLIER

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- **APPROUVE** la demande de moratoire sur la fermeture de classes dans le territoire du Pays de L'Aigle dans l'attente de l'établissement d'une convention de ruralité entre l'Education Nationale et la CdC des Pays de L'Aigle.

Cette délibération sera adressée :

- A Préfecture de l'Orne
- Au Directeur Académique de l'Education Nationale

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

